



## A retenir

### MILDIU

**VIGILANCE** : des foyers primaires et des repiquages observés.  
Le risque et la pression du parasite sont en augmentation

### OÏDIUM

Période de forte sensibilité

### BLACK ROT

Des symptômes en recrudescence

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Premier traitement obligatoire

### Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les !](#) » ou consultez le site [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
**Comité de validation :**  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de  
l'Hérault/ADVAH, des  
Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

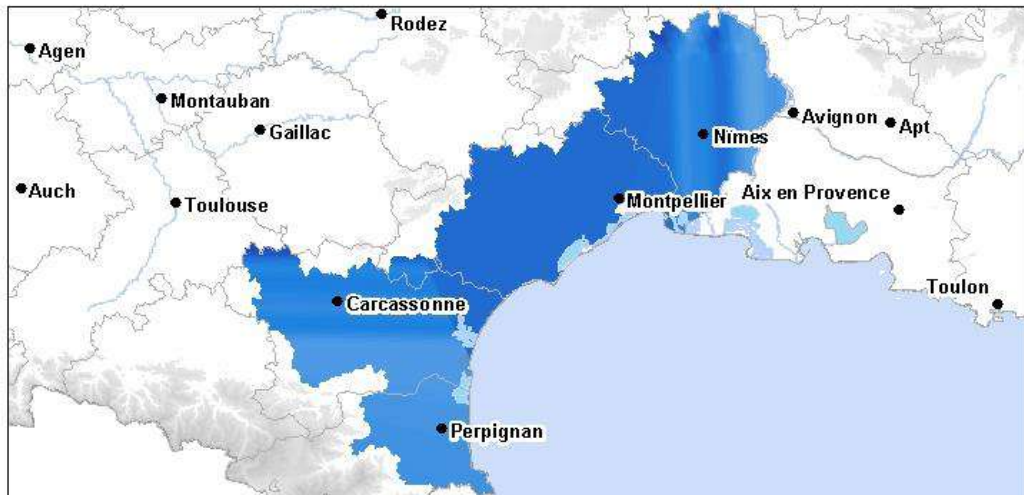
Action du plan Ecophyto pilotée  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

# PLUVIOMETRIE

		4-mai	5-mai	6-mai	7-mai	8-mai	9-mai	10-mai
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	38,6
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0,2	47,8
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	42,3
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0,4	38,7
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0,4	45,1
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0,7	19,5
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	18,2
	CARDET	0	0	0	0	0	0	24,5
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0,1	12
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0,6	20,3
	VILLEVIEILLE	0,1	0	0	0	0	0,1	21,8
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0,1	29,2
	OLONZAC	0	0	0	0	0	1	58,1
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0,4	39,7
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	1,3	66,8
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	39,6
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	37,1
PO	ESTAGEL	0	0	0	0,3	0	0,6	12
	LAROCHE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	4,1	19,6
	LLUPIA	0	0	0	0,2	0	0,4	6,8
	PIA	0	0	0	0	0	0	8,1
	RODES	0	0	0	0	0	0	12,2

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire - échelle du min au max (0 à 40 mm)  
Source IFV

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours  
au 10/05/20



4200510: mini=12.1mm - maxi=30.0mm

Légende



## STADES PHENOLOGIQUES

### × Vignoble régional

- « **5 ou 6 feuilles étalées inflorescences visibles** » (stade F ou 12 ou BBCH 14 - 53) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés varient de « **huit-neuf feuilles** » (stade 16) à « **onze-douze feuilles** » (stade 18).

### × Pyrénées-Orientales

Le stade « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71) est atteint **en zone précoce et/ou parcelles précoces** notamment Chardonnay.

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

Depuis la semaine dernière, de nouveaux foyers et nouveaux symptômes sont observés sur maintenant l'ensemble du vignoble.

Bien que la plupart des foyers soit signalée sur les secteurs est du département, des informations du terrains font état de situations, parfois problématiques, en secteur ouest-Audois, Cabardès, Carcassonnais et Limouxin.

Les symptômes sont présents sur tous cépages et il est possible d'observer des attaques importantes sur feuilles hautes, grappes et cœur de souche.

Les prochaines pluies et contaminations pourraient être déterminantes pour ce millésime.



Mildiou : Tache d'huile de mildiou et symptôme sur inflorescence.

#### × Gard

Depuis la semaine dernière, de nouveaux foyers primaires (sur feuilles ou inflorescences) ont été découverts partout dans le département. Seul le secteur des Sables ne présente encore que peu de foyers.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes est élevée. Le secteur du Bassin Alésien, l'Uzège, le Sommiérois et la Vallée du Rhône Nord présentent une fréquence plus importante de parcelles présentant des symptômes.

L'intensité des symptômes varie de quelques taches dans la parcelle à plusieurs taches par souche sur des portions de parcelle.

Les parcelles à historique mildiou sont plus fréquemment atteintes : zones en bas-fonds, plus humide, cépages plus sensibles...

Ces nouveaux foyers sont probablement issus de l'épisode pluvieux de la nuit du 27 au 28 avril.

Les pluies des 10 et 11 mai ont probablement généré de nouveaux foyers primaires et des repiquages dans les parcelles qui présentaient déjà des symptômes.

#### × Hérault

**Plusieurs nouveaux foyers primaires** sont découverts :

- **sur feuilles** les :

- **4 mai** dans le Biterrois à Puissalicon,
  - **5 mai** dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac et dans la Vallée de l'Orb-Lodévois à Hérépian, Les Aires ;
  - **6 mai** dans la Vallée de l'Orb-Lodévois à La Tour sur Orb, Le Poujol sur Orb, Poujols, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du Vent, Montagnac, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Montpeyroux, dans le Nord Montpelliérais à Saint Mathieu de Tréviers ;
  - **7 mai** dans le Minervois à Olonzac, Oupia, dans les Hauts Coteaux à Babeau Bouldoux, Prades sur Vernazobres, Roquebrun, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Margon, Montagnac,
  - **8 mai** dans le Montpelliérais à Gaillargues, Montaud,
  - **10 mai** dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du Vent, Neffiès,
  - **11 mai** dans le Minervois à Beaufort, Cesseroas, La Livinière, dans les Hauts Coteaux à Caussiniojous, Fos, Laurens, dans le Biterrois à Magalas, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du Vent, Bessan, Castelnaud de Guers, Margon, Montblanc, Pouzolles, Roujan, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Montpeyroux, Pouzols, Saint Pargoire, dans le Montpelliérais à Cournonterral, Murviel lès Montpellier, Poussan, St Drézéry et dans le Nord Montpelliérais à Saint Mathieu, Vacquières, Valflaunès.
- **sur inflorescences** les :
- **5 mai** dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac,
  - **8 mai** dans le Montpelliérais à Gaillargues, Montaud,
  - **11 mai** dans la Basse Vallée de l'Hérault à Roujan.

**Ces nombreux foyers s'observent sur 1 à plusieurs ceps et se caractérisent par une ou plusieurs taches fructifiées ou non, souvent en cœur de souche. Quelques gros foyers sont notés.**

**Des repiquages** sont observés sur feuilles et sur inflorescences le :

- **8 mai** dans le Biterrois à Vendres ;
- **11 mai** dans le Biterrois à Sauvian, dans la Vallée de l'Orb-Lodévois à Colombières sur Orb, Hérépian, Poujol/Orb, Villemagne l'Argentière, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Cazouls d'Hérault, à Montblanc, dans le Minervois à Beaufort, Cesseroas, Olonzac, Oupia et dans le Nord Montpelliérais à Valflaunès.

**On note dans ces parcelles, souvent de très nombreux symptômes fructifiés.**

### × Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles, sur inflorescences et sur rameaux sont observés dans tout le vignoble. Ces symptômes sont issus des foyers primaires et de repiquages des différents épisodes pluvieux du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai. Les pluies du 10 et 11 mai vont provoquer des dégâts visibles à partir du 23 mai. La fréquence et l'intensité de la maladie sont très importantes et dans certaines parcelles très virulentes. Des pertes de récolte sont déjà observées.

#### • **Données de la modélisation** ([voir caractéristiques des modèles](#))

- ✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 11 mai*)

J = 11 mai 2020	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
<b>Risque modélisé mildiou</b>	<p>Le risque mildiou modélisé varie de faible à très fort selon les secteurs. Il est en augmentation partout.</p> <p><b>Pyrénées Orientales</b> : Très fort sur tout le département.</p> <p><b>Aude</b> : Il passe à fort sur l'ouest du département et très fort sur l'est.</p> <p><b>Hérault</b> : Il varie de faible à très fort sur le département (majoritairement fort et très fort).</p> <p><b>Gard</b> : Il passe fort à très fort sur tout le département.</p>	<p>Le risque modélisé est toujours en augmentation générale à 7 jours sur toute la région.</p>



<b>Contaminations</b>	<p>Le démarrage des contaminations épidémiques est détecté sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 mai sur : Hauts coteaux, Biterrois, Cru Banyuls</li> <li>- 10 mai sur : Littoral, Basse Vallée de l'Hérault, Montpelliérais, Aspres, Bas Conflent, Fenouillèdes, Haute Vallée de l'Agly, Moyenne Vallée de l'Agly.</li> </ul>	<p>Le démarrage des contaminations épidémiques est annoncé sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 mai sur : Uzège, Garrigues ouest</li> </ul>
	<p>De nouvelles contaminations épidémiques sont détectées sur tous les autres secteurs de la région sur les pluies du 10 mai (sauf Garrigues ouest et Uzège dans le Gard)</p> <p><b>Les contaminations liées aux pluies du 10 sont considérées par le modèle comme plus virulentes* sur les secteurs :</b></p> <p><b>Aude :</b> tous les secteurs</p> <p><b>Hérault :</b> tous les secteurs sauf Moyenne vallée de l'Hérault et Nord Montpelliérais</p> <p><b>Gard :</b> Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Sables, Uzège ouest, Vallée de la Cèze</p> <p><b>Pyrénées Orientales :</b> tous les secteurs</p>	<p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 mai sur tous les secteurs</li> <li>- 13 au 16 mai sur tous les secteurs</li> </ul> <p><b>Ces contaminations sont considérées par le modèle comme virulentes* sur les secteurs :</b></p> <p><b>Aude :</b> tous les secteurs (plus fortes sur l'est de département)</p> <p><b>Hérault :</b> tous les secteurs (sauf Moyenne Vallée de l'Hérault)</p> <p><b>Gard :</b> tous les secteurs</p> <p><b>Pyrénées Orientales :</b> tous les secteurs</p>

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations    Vert : rien à signaler

\*Virulence : Potentiel infectieux de la contamination.

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 10 mai)**

		du 13 au 19 avril 2020		du 20 au 26 avril 2020		du 27 avril au 3 mai			du 4 au 10 mai 2020			Indice de risque allant de -5 à +5	
		Foyers primaires théoriques à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires	Foyers primaires théoriques à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires	Foyers primaires théoriques à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires	Repiquages théoriques, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires	Repiquages théoriques, si présence de foyers primaires, à partir du :		
Aude	Alaigne	-	-	29-avr	Faible	05-mai	Moyen	07-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-2,2	↗
	Carcassonne	-	-	27-avr	Faible	05/05	Faible	07-mai	23-mai	Faible	17-mai	-2	↗
	Leucate	18-avr	Moyen	26-avr	Moyen	-	-	06-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-0,9	↗
	Lézignan	26-avr	Limite	27-avr	Limite	05-mai	Limite	07-mai	23-mai	Limite	17-mai	-1	↗
	Narbonne	26-avr	Limite	26-avr	Faible	01-mai	Faible	07-mai	23-mai	Limite	17-mai	-0,9	↑
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	28-avr	Faible	07-mai	Moyen	08-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-2,2	↗
	Bourdic	-	-	26-avr	Moyen	07-mai	Moyen	08-mai	23-mai	Faible	17-mai	-2,1	↗
	Cardet	-	-	26-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-2	↗
	Générac	-	-	28-avr	Limite	07-mai	Limite	08-mai	23-mai	Limite	17-mai	-2,2	↗
	Sommières	-	-	26-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai	23-mai	Faible	17-mai	-1,9	↗
	Tavel	-	-	-	-	06-mai	Faible	-	23-mai	Faible	22-mai	-3,8	-
	Vauvert	-	-	26-avr	Limite	06-mai	Limite	07-mai	23-mai	Limite	17-mai	-1,8	↑
Hérault	Olonzac	26-avr	Limite	26-avr	Limite	06-mai	Limite	08-mai	23-mai	Limite	17-mai	-1,2	↗
	Laurens	-	-	27-avr	Faible	06-mai	Faible	08-mai	23-mai	Faible	17-mai	-1,9	↗
	Prades sur Vernazobres	26-avr	Limite	27-avr	Limite	06-mai	Limite	08-mai	23-mai	Limite	17-mai	-1,1	↗
	Béziers	26-avr	Faible	26-avr	Faible	05-mai	Faible	07-mai	23-mai	Limite	17-mai	-0,5	↑
	Villemagne	-	-	29-avr	Faible	07-mai	Faible	08-mai	23-mai	Faible	17-mai	-2,2	↗
	Marseillan	-	-	26-avr	Moyen	05-mai	Moyen	07-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-1,8	↗
	Pouzolles	-	-	26-avr	Limite	07-mai	Limite	08-mai	23-mai	Limite	17-mai	-1,7	↗
	Plaissan	-	-	26-avr	Faible	05-mai	Faible	07-mai	23-mai	Faible	17-mai	-1,9	↗
	Saint Jean de Fos	-	-	26-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai	23-mai	Faible	17-mai	-1,9	↗
	St Christol	-	-	26-avr	Faible	05-mai	Moyen	07-mai	23-mai	Faible	17-mai	-2	↗
	Frontignan	-	-	26-avr	Moyen	04-mai	Moyen	07-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-1,8	↗
Pyrénées-Orientales	Vailhaunès	-	-	27-avr	Moyen	06-mai	Moyen	08-mai	23-mai	Faible	17-mai	-2,1	↗
	Laroque des Albères	-	-	26-avr	Moyen	04-mai	Moyen	06-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-1,8	↗
	Perpignan	26-avr	Moyen	26-avr	Moyen	05-mai	Moyen	07-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-1,1	↗
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	29-avr	Faible	06-mai	Moyen	07-mai	23-mai	Moyen	17-mai	-2,2	↗

### Evaluation du risque :

**VIGILANCE. Le risque et la pression sont en très forte augmentation.**

Dans certaines parcelles du vignoble, nous approchons de la période de forte sensibilité.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester vigilant à l'annonce de nouvelles pluies.

### Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1<sup>ers</sup> traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

Pas de nouveau symptôme signalé à ce jour par rapport à la semaine dernière. Les symptômes sur feuilles sont toujours observés. Des symptômes sur inflorescences sont visibles à des fréquences plus faibles.

#### × Gard

On observe peu d'évolution de la maladie au vignoble sur les 2 dernières semaines. Seules les parcelles de cépages sensibles ou à historique marquent la présence d'oïdium de forme sexuée. La fréquence et l'intensité des symptômes sont faibles à ce jour. Les observations sont à poursuivre.

#### × Hérault

Dans les parcelles à « drapeaux », essentiellement sur Carignan, on observe :

- premiers « drapeaux » dans la Vallée de l'Orb/Lodévois ;
- de nouveaux « drapeaux », dans le Nord Montpelliérais ;
- de nouveaux repiquages dans le Minervois et dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Sur cépages/situations sensibles sont notés :

- premiers repiquages dans les Hauts Coteaux.

Sur cépages/situations non sensibles sont notés :

- aucun nouveau symptôme.

**L'évolution du nombre de parcelles et de symptômes est globalement faible cette semaine sur l'ensemble du département.**

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans le Nord Montpelliérais ;
- « huit-neuf feuilles » (stade 16) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois ;
- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais ;
- « onze-douze feuilles » (stade 18) dans le Biterrois.

#### × Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles sont toujours observés. Leur fréquence est forte et le potentiel d'infestation par repiquage reste important. Des symptômes de fréquence est faible à moyenne sont visibles sur inflorescences.

**Evaluation du risque :** L'évolution de la maladie est, globalement, plutôt faible cette semaine.

Le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité/phénologie des cépages. Surveiller les symptômes dans toutes les situations.

**Période de forte sensibilité en cours**

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

Nous observons cette semaine une recrudescence des symptômes en secteur centre et ouest-Audois.

De nouveaux symptômes sont observés en secteurs Limouxin (Limoux et Digne d'Aval), sur parcelles traitées et non traitées.

Premiers symptômes observés sur secteur Carcassonnais (Conques) sur Cabernet Franc.

#### × Gard

Des extériorisations de symptômes sont en cours depuis la fin de la semaine dernière. On observe des taches avec et sans pycnides.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes est importante sur le Bassin Alésien, l'Uzège, le Sommiérois et la Vallée du Rhône Nord. Dans les Sables, les Costières et le Sud du la Vallée du Rhône, quelques parcelles présentent des symptômes.

L'intensité des symptômes varie de quelques taches dans la parcelle à plusieurs taches par souche sur des portions de parcelle.

#### × Hérault

Les premiers symptômes sur feuilles sont observés dans des parcelles avec et/ou sans historique dans le Minervois, les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

Leur présence peut être régulière dans les unités agroclimatiques mentionnées ci-dessus.

#### × Pyrénées-Orientales

La maladie a fortement progressé. Les symptômes sur feuilles, rameaux et inflorescences sont nombreux dans le vignoble.

Le secteur historique des Albères est touché avec des symptômes sur feuilles observés sur les communes de Montesquieu des Albères et Sorède. D'autres secteurs sont concernés comme :

- la Plaine Nord Tech zone littorale sur la commune de Canet en Roussillon.
- les Aspres Premiers Coteaux où de nombreux symptômes sur feuilles, sur inflorescences et rameaux sont observés notamment sur les communes de Fourques, Terrats, Tresserre, Le Boulou...
- la Haute Vallée de l'Agly sur la commune de Rasiguères.

D'autres symptômes devraient apparaître sur d'autres communes. La maladie est à surveiller sur tous les secteurs notamment Bas Conflent.

**Evaluation du risque : VIGILANCE.** Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.



Tache de black rot avec présence de pycnides

## TORDEUSES DE LA GRAPPE

### • Eudémis (*Lobesia botrana*)

#### × Aude

Les tout premiers glomérules sont observés sur parcelles précoces en secteur Littoral, Narbonnais et Limouxin.

#### × Gard

La fin du vol est proche. Réaliser les 1<sup>ers</sup> saumurages sur les parcelles sensibles.

#### × Hérault

Le vol est très faible à nul.

Dans les saumurages réalisés ce début de semaine, quelques larves (de 0 à 24 %) au stade L1 à L3 sont notées. Les seuils de nuisibilité ne sont pas atteints.

### × **Pyrénées-Orientales**

Les papillons sont toujours observés dans les pièges des secteurs tardifs.  
Les dépôts de pontes se poursuivent dans les secteurs tardifs.  
Les glomérules sont visibles dans les secteurs précoces.

**Évaluation du risque** : Surveiller les pièges, le dépôt des pontes et réaliser les saumurages.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

### × **Hérault**

Des papillons sont piégés dans le Biterrois.

### × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont observés dans les pièges.

**Évaluation du risque** : le risque est nul à ce stade.

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

### × **Hérault**

Des larves sont observées dans les saumurages dans le Minervois.

### × **Pyrénées-Orientales**

Elles sont toujours présentes en nombre important dans certaines parcelles du Rivesaltes.

## **CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE**

(*Scaphoideus titanus*)

- **Éléments de biologie**

(Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021*, p.47)

Deux voies de contamination sont possibles :

- **par l'insecte vecteur** de parcelle en parcelle. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois ; la salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort ;  
Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne.  
Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.
- **par le matériel de multiplication** : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.

**Méthodes prophylactiques** : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.

- **Situation aux vignobles**

- × **Hérault** : Des larves (L1 et L2) sont observées parfois en nombre très important dans les Hauts Coteaux et dans la Vallée de l'Orb-Lodévois.
- × **Pyrénées-Orientales** : Les larves de stade L1 et L2 sont observées sur les communes de Rasiguères et de Rivesaltes.

**Évaluation de risque** : Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, les dates du 1<sup>er</sup> traitement obligatoire sont fixées selon la zone dans la période :

- Gard : du 20 mai au 2 juin ;
- Aude, Hérault et Pyrénées-Orientales : du 25 mai au 8 juin.

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Pour plus d'informations, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](http://www.draaf-occitanie.fr)



## POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

---

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Des symptômes sont observés sur feuilles, parfois déjà secs, sur l'ensemble du vignoble.

- × **Gard**

On continue d'observer des symptômes. Leur présence reste éparse au vignoble.

- × **Hérault**

Des symptômes sur feuilles sont observés dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans la Vallée de Orb-Lodévois.

- × **Pyrénées-Orientales**

De nombreux symptômes sur feuilles, rameaux et inflorescences sont encore observés dans le vignoble sur tous cépages. La maladie continue sa progression, mais est moins visible du fait d'une pousse importante de la végétation

## EUTYPIOSE

---

- × **Vignoble régional**

La présence de symptômes est visible sur certaines parcelles.

**Evaluation du risque** : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

*Méthodes prophylactiques* : repérer et marquer les souches malades pour un recépage en hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

## ACCIDENTS CLIMATIQUES

---

- **Inondations**

- × **Aude**

Des pluies importantes (parfois supérieures à 100 mm) ont eu lieu dans la journée du dimanche 10, la nuit du 10 au 11 ainsi qu'une bonne partie de la journée du lundi 11.

Ces pluies ont touché l'ensemble des secteurs, provoquant parfois des crues très importantes et des inondations.

L'état des lieux est en cours, pour l'instant les 1<sup>ères</sup> remontées font état d'un secteur particulièrement touché, le long du Fresquel.

Les communes touchées sont Alzonne, Saint Eulalie, Pezens, Ventenac Cabardès, Moussoulens, Pennautier, ainsi que Carcassonne. 150 ha de vignes avec des hauteurs de 10 cm à 180 cm. Les hectares de champs touchés sont beaucoup plus importants (de l'ordre de 300 ha pour l'instant).

Sur les autres secteurs et à l'est, les parcelles inondées en bord d'Aude seront impraticables pendant de nombreux jours.

- **Coup de vent et pluie**

- × **Hérault**

Le 11 mai, un coup de vent accentué par l'épisode pluvieux a causé des dégâts de casse de rameaux dans certaines parcelles du vignoble.

# RAVAGEURS SECONDAIRES

---

- Cigariers, Ephippigères, Malacosomes du Portugal, *Xylena exsoleta*
- × Vignoble régional

Ces ravageurs sont observés localement. Peu de dégâts pour l'instant.

**Évaluation du risque** : le risque reste faible.

---

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

## REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.